

BULLETIN D'INFORMATION
SIAO 22

Octobre 2016—N°8



www.adalea.fr



Edito

A l'heure des réunions de préparation du plan hivernal 2016-2017, de l'organisation de la semaine nationale des accueils de jour, de la conception de projets toujours plus innovants pour améliorer les services rendus aux personnes accueillies, nous avons notamment choisi de vous « parler santé » dans cette 8^{ième} édition du bulletin SIAO.

Depuis 2007, la fondation Abbé Pierre attire l'attention des citoyens à partir de sa campagne de sensibilisation « **Quand on est malade, on reste à la maison, mais quand c'est le logement qui rend malade.** ». La relation entre la santé et le logement a fait l'objet de plusieurs études à l'échelle nationale (HYPTÉAC, SAMENTA, ...) et d'un « zoom » au sein du 21^e rapport sur l'état du mal logement en France 2016. Dès lors, la Fondation Abbé Pierre affirme que le logement est une question de santé publique.

Fort de ces constats, les associations, sous l'impulsion des pouvoirs publics, ont ouvert des points santé sur le département. Il en existe six dans les Côtes-d'Armor. Ces dispositifs constituent un premier accueil social par la création d'une relation de confiance et de respect mutuel, avec une finalité de santé (accès aux droits, aux soins, à la prévention). Les partenaires de ces points santé en font un dispositif contribuant à l'organisation de l'offre de soins de premiers recours (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, ...) par l'orientation et l'accompagnement des personnes vers le droit commun.

La vocation du bulletin SIAO est également de vous présenter un regard sur les initiatives développées par les acteurs du territoire. Ainsi, la semaine nationale des accueils de jour, du 13 au 18 octobre 2016, a fait la Une des associations de veille sociale. Initiée par la Fondation Abbé Pierre et la FNARS, elle a pour objectif de donner de la visibilité à ces dispositifs de lutte contre la pauvreté à l'occasion de la campagne présidentielle. Les articles vous présentent une rétrospective des événements qui se sont déroulés sur le département.

La veille sociale, c'est aussi, la création de nouvelles solutions pour l'hébergement d'urgence au sein de la Communauté Emmaüs avec la mise à disposition du 115 un studio et deux chambres. La réhabilitation du site du moulin redonne un nouveau souffle à la Communauté. Elle lui permet de repenser son modèle économique, basé sur une indépendance financière, et d'augmenter sa capacité d'accueil.

Cette 8^{ième} édition est l'occasion de rappeler que le bulletin SIAO se construit avec les contributions de l'ensemble des partenaires de la veille sociale, de l'hébergement et du logement. Ainsi, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles, vos informations à diffuser, ...

Bonne lecture

Pierre-Yves L'HER,
Coordinateur du SIAO 22

SOMMAIRE

Edito.....	p.1
Les Points Santé Paimpol, Loudéac-Pontivy.....	p.2
Le circuit logement.....	p.4
Zoom sur la semaine des accueils de jour..	p.5
Une nouvelle résidence pour la communauté Emmaüs.....	p.6
Informations diverses.....	p.8

Points Santé Paimpol, Loudéac-Pontivy Un Point santé ? Qu'est-ce que c'est ?

Dans son document de cadrage de 2012, l'Agence Régionale de Santé définit les points santé :

« Souvent les personnes précaires sont éloignées des structures de soins, présentent des pathologies multiples, connaissent des addictions, des problèmes d'hygiène et/ou de la souffrance psychique. Pour répondre à ces problématiques multiples, les points santé constituent un facilitateur entre la personne et les dispositifs de droit commun, tout en proposant une prise en charge des petits soins et de la souffrance psychique. Les points santé s'inscrivent dans le maillage des dispositifs qui accueillent les publics démunis et facilitent leur accès à la prévention, aux droits et aux soins. Ces lieux intermédiaires que sont les points de santé concourent à l'accès aux soins des plus démunis, parce que leur demande s'exprime dans ces lieux. »

Pour ce faire, les points santé représentent un premier accueil social, un lieu d'écoute et d'accompagnement où les personnes sont accueillies dans une démarche de respect et de confidentialité. Il en existe 6 sur le département: d'Est en Ouest: Dinan, Loudéac, Saint-Brieuc, Paimpol, Guingamp, Lannion.

Le Point Santé de Paimpol



Le Point Santé de l'association CASCI (Centre d'Action Sociale, Culturelle et d'Insertion) a ouvert ses portes en Janvier 2016 et est financé par l'ARS Bretagne.

En plus des missions décrites ci-dessus, les professionnels mènent conjointement avec diverses associations des actions de prévention pour des publics ciblés. Pour exemples :

- * Prévention diabète et prise de tension auprès des bénéficiaires des « Restos du Cœur » en lien avec Diab'Armor.
- * Prévention cancer du côlon et utilisation des nouveaux tests de dépistage.
- * Prévention cancer du sein.
- * Prévention cancer de la peau Et ceci en lien avec la « Ligue contre le cancer ».
- * Accompagnement au bilan de santé proposé par les services de la Cpm22. Pré-entretiens, inscriptions, accompagnements et temps d'échanges après bilan.

Toujours d'un point de vue collectif, le Point Santé de Paimpol a mis en place depuis le mois de septembre un temps de convivialité tous les mardis matin (2 heures) afin d'accueillir de manière plus informelle des usagers parfois réticents à s'entretenir individuellement et de prime abord, avec les professionnels du point santé.

Le Point Santé est aussi un lieu d'information et de conseil concernant la santé globale des personnes. Nous avons reçu 91 personnes depuis l'ouverture, ce qui représente environ 150/160 passages au Point Santé.

Les demandes et les besoins remontés prouvent l'intérêt de ce dispositif « intermédiaire ».

Horaires d'ouverture

Le Point Santé est ouvert les lundis, mardis, mercredis, jeudis de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h15 ainsi que le vendredi de 9h15 à 12h30. Sont présents en alternance un infirmier et un travailleur social.

Où nous trouver ? nous contacter ?



Benoit BUREL, Infirmier :

☎ 06.31.27.96.99

✉ benoit.burel@casci.fr

Christine FRAVAL, Travailleur social

☎ 06.85.63.09.04

✉ christine.fraval@casci.fr



Benoit BUREL
Infirmier



Le Point Santé du Centre Bretagne (Loudéac – Pontivy)



Le « Point Santé Centre Bretagne » a ouvert en novembre 2015.

Fort des constats observés auprès des personnes accueillies par l'association (difficultés d'accès à l'hygiène, à la prévention, aux soins, et de non recours ou de recours tardifs aux soins) Adalea se mobilise pour améliorer l'accès à la santé des personnes les plus vulnérables sur le territoire de santé Loudéac-Pontivy. Celui-ci connaît une faible densité des professionnels de santé libéraux, notamment des médecins généralistes, ce qui fragilise l'égal accès à la santé pour tous.

La mobilisation des partenaires

Pierre angulaire du dispositif, la mobilisation des partenaires est essentielle pour son fonctionnement. Ainsi, les premières missions de l'infirmière ont été de recenser, contacter et rencontrer les partenaires du territoire :

- ✘ Les praticiens de premiers recours
- ✘ Les associations (hébergement, mission locale, caritatif, insertion par l'emploi, santé)
- ✘ Les institutions (Conseils départementaux)
- ✘ Les services hospitaliers

De plus, les partenaires de l'assurance maladie ont été sollicités à propos de l'accès aux droits de santé.

Les personnes accueillies

Au départ, les demandes des personnes accueillies sont plutôt d'ordre administratif, il s'agit de la « porte d'entrée » principale, puis lors des entretiens, il est abordé d'autres problématiques spécifiques à la santé.

Les personnes sont orientées en majorité par les professionnels d'Adalea, la Maison du Département et les associations caritatives.

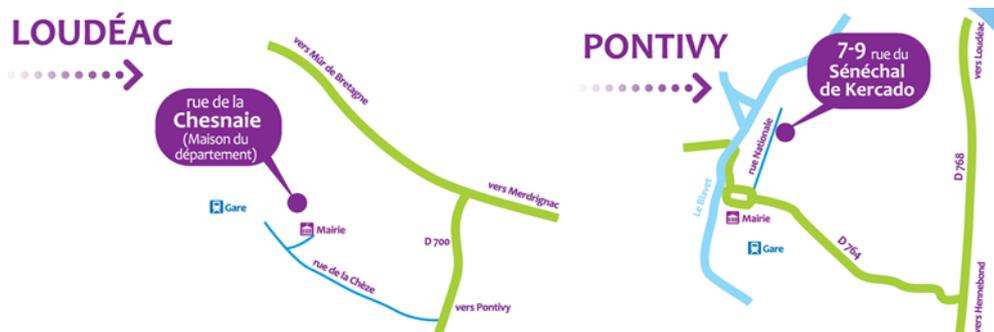
Les Points Santé (suite)

Horaires d'ouverture, ouvert à tous, avec ou sans rendez-vous : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- * Loudéac : le lundi
- * Pontivy : les jeudi et vendredi

Présence de l'infirmière sur tous les créneaux horaires ; uniquement le jeudi après-midi pour la psychologue.

Où nous trouver ? nous contacter ?



Aurélien GESTIN, Infirmière : ☎ 07.68.08.52.07 / ✉ pointsante-cb@adalea.fr

Marin CHRISTIEN, Psychologue : ☎ 09.52.91.84.14 / ✉ m.christien@adalea.fr



Pierre-Yves L'HER
Coordinateur SIAO 22

De l'hébergement au logement, un circuit fonctionnel :

Depuis novembre 2015, le circuit d'accès au logement social des publics hébergés/accompagnés au sein des dispositifs intégrés au SIAO est fonctionnel sur l'ensemble du département. Désormais lorsqu'un ménage accompagné est prêt à habiter, les gestionnaires d'hébergement transmettent aux bailleurs sociaux un outil d'évaluation de la capacité à habiter complété avec les ménages. De plus, une rencontre tripartite, ménage accompagné-gestionnaire-bailleur, peut être organisée afin de préciser les attentes du ménage pour son futur habitat.



Le rôle de l'opérateur SIAO : Rendre visible

L'opérateur SIAO est destinataire des outils d'évaluation de la capacité à habiter transmis par les gestionnaires d'hébergement aux bailleurs sociaux. A ce titre, deux actions sont accomplies :

- * La tenue à jour d'une liste « [base de données] nominative des ménages hébergés, prêts et en attente de logement social ordinaire », transmise toutes les deux semaines à la DDCS.
- * L'affectation de la demande du ménage au contingent SIAO sur le Fichier de la Demande Locative Sociale des Côtes d'Armor (FDLS22 – Imhoweb) qui permet aux bailleurs sociaux de repérer les ménages accompagnés sur l'ensemble des ménages demandeurs et de les positionner lors des Commissions d'Attribution de Logements sociaux (CAL).

De plus, l'opérateur SIAO recense chaque mois (le 10 M+1), les sorties d'hébergement des ménages accueillis dans une base de données. Lors de la réalisation du rapport observatoire SIAO, ce travail permettra de disposer d'une vision départementale des sorties et de préciser celles vers le logement ordinaire des parcs publics et privés.



Pierre-Yves L'HER
Coordinateur SIAO 22

« Ici, on sort de la rue »



Une semaine pour découvrir les accueils de jour en Bretagne

Durant la semaine du 10 au 14 octobre, la Fondation Abbé Pierre, la Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS) et de nombreuses associations bretonnes se sont mobilisées pour valoriser les accueils de jour jouant un rôle déterminant dans l'accueil et l'accompagnement des personnes sans-domicile ou mal-logées.

Les animations ont été nombreuses sur le département dans les accueils de jour : ateliers photos, portes ouvertes, etc.

Le vendredi 14 octobre, les accueils de jour de Lannion (association AMISEP), de Guingamp (association Maison de l'Ar-goat), de Saint-Brieuc (association ADALEA) et de Dinan (association Noz Deiz) ont souhaité clôturer cette semaine en organisant une journée départementale conviviale entre professionnels et personnes en situation de précarité fréquentant les accueils de jour.

Ce sont ainsi environ 40 personnes, professionnels et personnes accueillies, qui se sont réunies à la salle municipale des Rosaires, mise à disposition gracieusement, par la Ville de Plérin.

Les personnes ont ainsi pu participer à des ateliers portrait avec le peintre Ricardo Cavallo tout au long de la journée et échanger dans une ambiance conviviale : pique-nique, pétanque, mölkky, etc. La journée a été très riche pour les personnes. Une initiative sans aucun doute à renouveler...



Les accueils de jour participeront aussi le 20 octobre au colloque « Exclusion, Pauvreté, Invisibilité : quels défis pour les accueils de jour ? » à Paris afin d'échanger avec d'autres associations et sensibiliser les partenaires institutionnels à la nécessité de pérenniser ces dispositifs.



Anne-Sophie ABALAIN
Coordinatrice SIAO 22

Une nouvelle résidence pour les compagnons d'EMMAÛS

Rencontre avec M. Le Moine, Président, M. Françoise, Directeur et M. Zinsou Hessou, Compagnon



Près de 30 ans après sa création, Emmaüs a inauguré en juin dernier sa nouvelle résidence.

Un an et demi de travaux, le déménagement de l'hébergement des compagnons et de certaines activités pendant la période de chantier, ont permis de réhabiliter le site du moulin à papier et d'offrir ainsi de meilleures conditions d'accueil, d'hébergement et de travail aux compagnons.

Cette rénovation était indispensable pour le devenir de la communauté Emmaüs : « nos bâtiments ne respectaient plus les normes de sécurité et de confort, il fallait mieux organiser et apporter du confort aux bâtis pour insuffler une nouvelle dynamique à nos activités et à notre modèle économique » explique Noël Lemoine, Président de la Communauté d'Emmaüs .

Un nouveau bâti qui permet :

- ⇒ **D'augmenter la capacité d'accueil** sur le site en passant de **37 compagnons à 53**.
- ⇒ **D'accueillir des femmes**. Jusqu'ici la communauté était exclusivement ouverte à des hommes. Depuis le mois de juin, les femmes peuvent intégrer la Communauté qui compte à ce jour une seule femme. Une 2^{ème} devrait rejoindre la communauté dans les semaines à venir.
- ⇒ **D'accueillir mieux** dans des conditions de confort et de sécurité que ce soit pour le travail ou l'hébergement.
- ⇒ **De s'ouvrir vers l'extérieur** en réservant quelques places d'hébergement aux personnes sans-abris qui font appel au 115. « Nous voulons rester ouverts sur l'extérieur et aller vers, ne pas faire de l'entre soi. Ces places d'urgence 115 permettent de veiller sur ce qui se passe à l'extérieur. C'est l'image du carreau cassé pour laisser l'air passer, c'est un système d'échange » indique Noël Lemoine.
- ⇒ **Redresser la barre au niveau économique** avec des nouveaux espaces qui permettent d'aller vers un nouveau public. Une certaine confiance dans le devenir de la communauté s'est réinstaurée.

« Etre compagnon, c'est être actif pour pouvoir se donner. Tu te donnes dans le travail. Ici, nous avons tout ce qui faut pour vivre dignement. Quand on arrive, c'est un peu le dépaysement et petit à petit, on s'intègre. Chaque compagnon signe les règles de vie. »

D'une manière générale, ça se passe bien entre les compagnons. 13 nationalités différentes *« cohabitent ensemble. »* explique M. Zinsou Hessou, et quand on l'interroge sur ce qu'il y aurait à changer à la communauté Emmaüs, difficile de répondre à la question : *« L'hébergement s'est amélioré, c'est confortable. Emmaüs, c'est d'abord l'égalité entre les compagnons. Il y a peut-être des choses à perfectionner mais rien à changer. Ce que nous voulons, c'est l'égalité. »*



Chaque compagnon dispose d'une chambre de 23m² avec WC et salle de bain. Les repas sont pris dans une salle de restauration commune.



Une communauté Emmaüs est une association de loi 1901 avec un statut spécial, celui des O.A.C.A.S. (Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires). La vie de la communauté s'organise au quotidien autour du **trépied** : Compagnons, Salariés, et Bénévoles.



Les principes de la communauté Emmaüs : La communauté Emmaüs, c'est d'abord un **espace de solidarité et d'entraide**. C'est donner du sens à la vie de quelqu'un, le remettre debout. C'est retrouver un sens à sa vie en aidant les autres.

Les compagnons : 53 compagnons partagent une activité autour de la vente de la filière de recyclage. Les postes de travail sont adaptés en fonction des compétences et capacités de chacun. Ils perçoivent une allocation mensuelle de 350€ et bénéficient d'un hébergement et d'un accompagnement social.

Les salariés : la communauté d'Emmaüs de Saint-Brieuc compte 5 salariés : le directeur, le responsable des ventes, le responsable d'atelier, un comptable et une intervenante sociale.

Les bénévoles : 130 bénévoles dont 80 actifs participent à la vie de la communauté.

« La communauté, ce sont les compagnons. Ce n'est pas seulement une force de travail, c'est une vie commune au sein de laquelle se crée des synergies, il n'y a pas celui qui sait mais un véritable échange entre les personnes qui sont soudées autour du projet Emmaüs » souligne M. Françoise. *« C'est l'esprit de compagnon, qui met son réseau au service des autres ».*

C'est le respect des choix des compagnons, c'est un accueil et un départ inconditionnel ; il n'y a pas de sélection à l'entrée.

Nous vivons de notre travail et tenons à notre autonomie financière et économique. 95% des ressources de la communauté proviennent de notre activité

vente. *« Il y a une certaine fierté de cette autonomie qui nous permet d'avoir les mains libres pour crier la justice sociale. »* indique M. Lemoine.



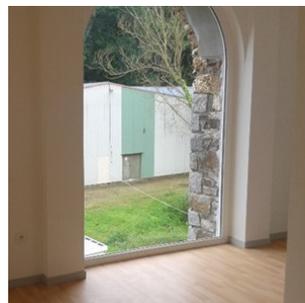
Des nouvelles places pour le 115

La communauté Emmaüs accueillera dans une partie du bâtiment réhabilité, des personnes sans-abri orientées par le 115 toute l'année, en complément des 10 places qu'elle met déjà à disposition dans le cadre du niveau 1 du plan grand froid. Sur ces nouvelles places, elle accueillera :

- ⇒ **Des personnes seules**, homme ou femme ou couple, dans **deux chambres de deux personnes** équipées de WC et salle de bain. Les personnes sont accueillies à partir de 17h00 sur la communauté. Elles peuvent s'inscrire au repas du soir et au petit-déjeuner.
- ⇒ **Famille ou couple dans le studio** . Les personnes ont accès à la restauration collective de la Communauté pour tous les repas.

Les personnes orientées par le 115 sont accueillies **par Claudius, compagnon d'Emmaüs** depuis une dizaine d'années. Au quotidien, le compagnon :

- ⇒ Accueille les personnes, présente et explique le règlement intérieur.
- ⇒ Prépare avec les personnes les lits, fournit les produits d'hygiène et les serviettes.
- ⇒ Prends les inscriptions pour les repas et fait le lien avec la cuisine .
- ⇒ Le matin, il passe un coup de ménage dans les chambres et les prépare pour le soir avec les personnes hébergées.



Anne-Sophie ABALAIN
Coordinatrice SIAO 22

Intégration de la Résidence Habitat Jeunes L'Escale au SIAO

Dans le cadre de la feuille de route du volet logement du SIAO insertion confiée par la DDCS à l'opérateur SIAO, il est prévu l'intégration des FJT-RHJ au périmètre du SIAO. A ce jour, les résidences de Saint-Brieuc (L'Igloo et Le Marronnier) et de Dinan (Steredenn) sont parties prenantes du SIAO.

Prévue pour janvier 2017 pour la résidence L'Escale à Guingamp, cette intégration concernera 5% des places de la résidence, soit 3 logements dédiés aux jeunes faisant appel au SIAO. Les structures relais SIAO pourront dès lors constituer un dossier d'évaluation SIAO pour orienter les personnes accueillies vers cette résidence.



Résidence L'Escale Jeunesse
2, boulevard Pierre Mendès France
22 200 GUINGAMP
02.96.43.77.11



La période hivernale approche...



Le plan hiver sera présenté le **28 octobre prochain en Préfecture** et les acteurs de la veille sociale vont se réunir aussi sur les territoires :

- Le 3 novembre à 14h00 à **Dinan**
- Le 4 novembre à 9h30 à **Lamballe**
- Le 8 novembre à 9h30 à **Loudéac**
- Le 10 novembre à 9h30 à **Lannion**
- Le 10 novembre à 14h00 à **Guingamp**, pour les acteurs de Guingamp et Paimpol



Le Conseil Consultatif
des Personnes Accueillies / Accompagnées
Bretagne

Le prochain CCRPA Bretagne se déroulera le **15 décembre 2016** dans le Morbihan (lieu à définir) sur le thème des « **Jeunes en précarité** ».

Pour plus d'informations, se renseigner auprès de la FNARS Bretagne :

Mail : fnars.bretagne@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.ccpa-ccrpa.org/region-bretagne>